

INDUSTRIE : L'INPI ouvre une enquête publique pour l'indication géographique "pierre de Vienne"

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) vient d'ouvrir une enquête publique sur l'indication géographique "pierre de Vienne". La demande d'indication géographique "pierre de Vienne" est déposée par l'[ASSOCIATION PIERRES NATURELLES NOUVELLE-AQUITAINE](#) (siège à Bordeaux/33). Elle concerne une entreprise du Lot-et-Garonne, qui représente 7 emplois pour 600 K€ de CA.